BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

RAPPORT D'ACTIVITES DU COFEB 2020

Février 2021

EDITORIAL

Tiémoko Meyliet KONE

Depuis le 1er octobre 2019, j'ai procédé à une réorganisation des Services Centraux de la Banque Centrale qui a consacré la transformation de la Direction du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) en une Direction Générale du COFEB. En opérant cette réforme, j'ai voulu impulser une nouvelle dynamique dans les domaines de la formation et de la recherche au sein de l'Institut d'émission.

En effet, notre système bancaire, monétaire et financier fait face à des mutations importantes marquées par l'évolution des pratiques des clients, la sophistication croissante des produits et services financiers, la complexification des métiers, les innovations technologiques, les changements réglementaires, l'émergence de nouveaux acteurs, etc. Ce changement organisationnel répond à une double problématique, à savoir, accroître la visibilité de la Banque Centrale à travers une plus grande attractivité du COFEB et accompagner la transformation du paysage bancaire, financier et monétaire, grâce à des ressources humaines de qualité. C'est dans cette perspective que les activités du COFEB ont été élargies à la recherche, soutenue par le développement de partenariats avec des Universités et Centres de recherche de renom, afin d'accompagner le Centre dans sa mutation.

Mon ambition est de positionner le COFEB comme un Centre d'excellence de renommée internationale en matière de recherche et de formation. Pour ce faire, j'ai instruit les responsables du Centre de mettre en place les stratégies nécessaires, afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de formation (modernisation et normalisation des enseignements, accompagnement des innovations, etc...). En outre, il importe que la recherche soit fortement soutenue, afin de lui permettre de mieux orienter les décisions et stratégies de l'Institut d'émission à travers le développement d'outils idoines et la réalisation d'études pouvant aboutir à des propositions concrètes de solutions face aux enjeux et défis des économies de l'Union.

Plus d'un an après cette réorganisation, le bilan des activités du COFEB qui est présenté dans le présent rapport constitue pour moi une importante source de satisfaction. Il consacre le passage de relais entre deux équipes qui ont œuvré et continuent d'agir pour le rayonnement de la formation et de la recherche. Les performances réalisées par le Centre dans sa nouvelle architecture, à l'issue de sa première année d'existence sont encourageants. A cet égard, je voudrais saluer l'engagement de toutes les équipes pédagogiques et administratives qui ont contribué à l'atteinte des résultats au titre de l'année 2020. Je renouvelle également ma confiance à la nouvelle équipe et l'encourage à poursuivre et consolider le travail accompli par ses prédécesseurs.

Pour finir, je voudrais rappeler que le COFEB occupe une place importante et stratégique dans le dispositif d'amélioration continue de la qualité des services fournis par la Banque Centrale. Sa véritable richesse repose sur la confiance de ses clients qui comptent sur cet outil pour développer leurs compétences. Elle repose aussi sur les différents partenaires qui contribuent à rehausser la qualité des enseignements et la pertinence des travaux de recherche.

Tiémoko Meyliet KONE
Gouverneur de la BCEAO

Ousmane SAMBA MAMADOU

Le COFEB arbore depuis le 4 novembre 2019 ses nouveaux attributs de Direction Générale comprenant désormais la Direction de la Recherche et des Partenariats, la Direction des Enseignements et des Programmes de Formation et la Direction des Affaires Administratives et de la Communication. Cette nouvelle configuration traduit les ambitions du Centre de devenir une référence de renommée internationale, grâce à la détermination de l'ensemble de son personnel, pour la réalisation de ses missions, dont la recherche et la formation, appuyées par une dynamique de coopération avec des universités et centres de recherche, une communication soutenue et des publications régulières.

Nous sommes heureux de vous proposer ce premier rapport rédigé sous l'égide de la nouvelle équipe, après une année d'exercice pleine. Il se veut à la fois descriptif et analytique, présentant les réalisations opérées au cours de l'année sous revue.

Ainsi, vous y trouverez les actions de formation et de recherche réalisées par le Centre au cours de l'année 2020, avec un souci constant de se conformer aux normes et standards internationaux dans ses domaines d'intervention.

Elément essentiel de la visibilité du COFEB, le rapport d'activités du Centre se veut dynamique. Il est appelé à être enrichi, notamment par de nouvelles rubriques, au cours des années à venir, en liaison avec l'atteinte du plein potentiel des capacités du Centre et des innovations qu'il entend insuffler à ses réalisations.

Bonne lecture !

Ousmane SAMBA MAMADOU
Directeur Général du COFEB

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS 7

INTRODUCTION 9

I - ENSEIGNEMENT ET FORMATION DIPLOMANTE 10

II - PROGRAMME DE FORMATION DES AGENTS DE LA BCEAO 11

2.1 - Mise en œuvre du plan de formation du personnel de la BCEAO 12

2.1.1 - Mise en œuvre du programme de qualification professionnelle 13

2.1.2 - Mise en œuvre du programme de formation en langue anglaise 9

III - FORMATIONS DESTINEES AU PUBLIC EXTERNE 14

3.1- Programme d'accompagnement des banques dans le cadre de la gestion de la crise de la Covid-19 14

3.1.1 - Programme de formation qualifiante à l'intention des établissements de crédit 15

3.1.2 - Programme COFEB/HEC-Paris de renforcement des capacités managériales du secteur bancaire 14

3.2 - Autres activités liées à la formation 18

3.2.1 - Mise en place du système Licence-Master-Doctorat 19

3.2.2 - Mise en place d'un réseau de diplômés dénommé "COFEB ALUMNI" 19

3.2.3 - Mise en place des outils de formation en ligne 19

3.2.4 - Conférences-actualité 19

3.2.5 - Programme BCEAO/BEAC/BCC 20

IV - EXECUTION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU PLAN STRATEGIQUE 2019-2021 21

V - RECHERCHE 22

5.1 - Etudes 22

5.2 - Ateliers et séminaires de renforcement de capacités 22

5.3 - Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique 24

VI - COOPERATION ET RELATIONS EXTERIEURES 24

6.1 - Dynamisation et développement de nouveaux partenariats 24

6.2 - Appui aux structures externes 25

6.3 - Relations avec le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) 26

VII - PUBLICATIONS 26

CONCLUSION 28

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFI	:	Alliance pour l'Inclusion Financière
ATTF / HOT	:	Agence de Transfert de Technologie Financière du Luxembourg / House of Training
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCRG	:	Banque Centrale de la République de Guinée
BEAC	:	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BRB	:	Banque de la République du Burundi
CEMGAB	:	Certificat Executive de Management Général des Activités Bancaires - HEC-Paris
CEMRH	:	Certificat Executive de Management des Ressources Humaines - HEC Paris
CESAG	:	Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion
COFEB	:	Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires
DAAC	:	Direction des Affaires Administratives et de la Communication
DCEAM	:	Direction de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires
DEPFOR	:	Direction des Enseignements et des Programmes de Formation
DRP	:	Direction de la Recherche et des Partenariats
HEC-Paris	:	Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris
IBFI	:	Institut Bancaire et Financier International de la Banque de France
IFA	:	Institut de Formation pour l'Afrique du FMI
JSTOR	:	Journal Storage
PMG	:	Parcours de Management Général – HEC - Paris
SGCBU	:	Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION

Les activités du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) se sont déroulées, au cours de l'année 2020, dans un contexte de crise sanitaire induite par la Covid-19. La période a également été marquée par la transformation structurelle du Centre intervenue au cours du dernier trimestre de l'année 2019. En effet, par Décision n°278-10-2019 du 1er octobre 2019 du Gouverneur de la BCEAO, le COFEB est devenu une Direction Générale, entraînant de ce fait la création de nouvelles activités centrées sur la recherche, le partenariat et la communication, en sus du renforcement de ses activités traditionnelles de formation.

Pour une meilleure prise en charge de ces nouvelles attributions, les trois (3) Directions ci-après ont été créées, avec un total de dix (10) Services :

- la Direction des Enseignements et des Programmes de Formation (DEPFOR) ;
- la Direction de la Recherche et des Partenariats (DRP) ;
- la Direction des Affaires Administratives et de la Communication (DAAC).

Cette réforme permet au COFEB de prendre en compte les besoins en formation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème bancaire et financier de l'UEMOA. Grâce au rapprochement entre les activités de recherche et de formation, le Centre joue davantage un rôle clé dans la promotion des capacités prospectives de la Banque Centrale, lui permettant de s'investir davantage dans des domaines émergents tels que la Technologie Financière (FinTech), facteur déterminant de l'inclusion financière qui constitue l'un de ses chantiers majeurs. En outre, la quête de partenariats stratégiques avec des institutions de renom et l'amélioration de la visibilité du COFEB à travers une publication régulière de ses productions et des actions de communication efficaces, lui permettront de se positionner comme un Centre de référence de dimension internationale, conformément à la nouvelle vision des Autorités de l'Institut d'émission pour le Centre.

Le présent rapport retrace les principales activités conduites par le COFEB au cours de l'année 2020.

Les activités au cours de l'année 2020 se sont déroulées dans un contexte contraignant induit par les restrictions diverses prises par les Autorités de l'Institut d'émission durant une bonne part de la période sous revue, dans le sillage de celles des Etats membres de l'Union, en raison de la pandémie de la Covid-19. Certaines activités, telles que les formations en présentiel, ne se sont pas déroulées comme initialement prévu.

Afin d'assurer la continuité de ses activités, suite à la crise de la Covid-19, la BCEAO a procédé à une adaptation de l'organisation du travail sur l'ensemble de ses sites, en mettant en place le système de télétravail.

Pour le COFEB, il a été nécessaire d'adapter les modalités de mise en œuvre des activités d'enseignement et de formation, initialement prévues en présentiel. Ainsi, depuis le mois d'avril 2020, tout le programme d'enseignement et de formation a été redéfini et basculé en mode digital : télé-enseignement pour la formation diplômante et webinaires pour les formations de courte durée et les conférences.

La BCEAO ayant opté pour la solution **GSuite** de Google pour la mise en œuvre du télétravail, l'application ***Google Meets*** a été utilisée pour les visio-conférences, ***Google Classroom*** pour la gestion des classes et des groupes et ***Google Forms*** pour les sondages et les évaluations. D'autres outils en accès libre comme ***Microsoft Teams*** et des plate-formes utilisées par des partenaires (par exemple ***Zoom***) ont également été utilisés.

Cette réorientation a permis de garantir une organisation satisfaisante du déroulement des cours prévus au titre de la première phase du programme de formation du cycle diplômant du COFEB. A la fin de cette phase, les auditeurs ont pu passer les épreuves de l'examen final en présentiel dans toutes les matières, dans le respect des mesures de prévention édictées pour faire face à la crise liée à la COVID-19.

Les animateurs, réunis en Cellule pédagogique le 24 juillet 2020 ont confirmé l'efficacité du dispositif mis en place pour un déroulement normal des enseignements. Au demeurant, les résultats obtenus par les auditeurs sont du même niveau que ceux des précédentes promotions.

Concernant le programme de formation qualifiante des établissements de crédit, l'utilisation des outils de séminaires en ligne a permis d'exécuter de façon satisfaisante les actions prévues.

S'agissant de la formation en anglais, le Forum (groupe de discussion) s'est poursuivi et achevé en ligne via l'application Zoom, fournie par le prestataire.

I - ENSEIGNEMENT ET FORMATION DIPLOMANTE

Le COFEB a assuré l'encadrement académique des 41e et 42e promotions de son cycle diplômant.

La 41e promotion comprend trente-deux (32) auditeurs, provenant de sept (7) Etats membres de l'UEMOA et de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Ceux-ci ont soutenu leurs mémoires entre décembre 2019 et janvier 2020 dans les locaux du Siège et des Agences Principales de la BCEAO. La Cellule pédagogique de validation des résultats de fin de cycle tenue le 11 mars 2020, a proclamé admis l'ensemble des auditeurs, qui ont tous obtenu une moyenne supérieure à la note de 12 sur 20 requise pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières (DESBF).

Les cours dispensés à la 42e promotion ont débuté le 15 octobre 2019, avec vingt-huit (28) auditeurs, dont vingt-trois (23) ressortissants des Etats membres de l'Union, deux (2) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et trois (3) de la Banque Nationale du Burundi (BNB). Les enseignements

et les évaluations du premier semestre 2020 se sont déroulés en présentiel, de novembre 2019 à mars 2020, puis se sont poursuivis par le télé-enseignement sur la plateforme Gmeet de Google Gsuite, en raison des mesures restrictives induites par la Covid-19. La fin de la première phase de cette formation est intervenue le 28 juillet 2020 dans les conditions académiques normales.

Les modules dits certificatifs ont été évalués, à l'issue de la première phase de la formation théorique. Conformément aux exigences académiques, les évaluations se sont déroulées en présentiel, sous la surveillance de l'équipe pédagogique du COFEB et des animateurs concernés, au Centre aéré de la BCEAO, du 22 au 28 juillet 2020. La réunion de la Cellule Pédagogique consacrée à la validation des résultats du premier semestre 2020 de cette promotion s'est tenue par vidéoconférence le 24 juillet 2020, suivie cinq jours (5) plus tard de la clôture officielle de la première phase de la formation.

Les stages comptant pour la seconde phase ont débuté en août 2020 et pris fin le 30 novembre 2020. A cet égard, certains Services de la BCEAO ont été sollicités pour la prise en charge de l'encadrement des auditeurs en provenance des banques centrales partenaires. De même, il a été demandé aux structures d'origine situées dans l'Union de définir les modalités pratiques des stages (thèmes, maître de stage, maître de mémoire, début et fin du stage). Les soutenances de mémoires se sont déroulées du 21 au 24 décembre 2020 au Siège de la BCEAO pour les auditeurs issus des banques centrales partenaires (BCRG et BRB) et à l'Agence Principale de Dakar pour les auditeurs sénégalais. Pour les auditeurs ressortissants des autres pays de l'Union, elles se sont tenues du 4 au 13 janvier 2021, dans les Agences Principales.

En ce qui concerne le recrutement de la 43e promotion du cycle diplômant, sur quatre-vingt et une (81) candidatures enregistrées, soixante-huit (68) ont finalement été autorisées à passer le test qui a eu lieu le 2 septembre 2020. Quinze (15) candidats ont été retenus pour suivre la formation au titre de l'année académique 2020-2021. Une candidate s'est, cependant, désistée, ramenant la promotion à quatorze (14) auditeurs. La rentrée académique a eu lieu le 14 décembre 2020, suivie quelque semaines plus tard, en janvier 2021, par la rentrée solennelle.

II - PROGRAMME DE FORMATION DES AGENTS DE LA BCEAO

La formation des agents de la BCEAO est prise en charge par la Direction de la Gestion des Carrières et Compétences (DGCC) ainsi que le COFEB, qui, respectivement, identifient les besoins de formation et assurent la mise en œuvre d'une offre de formation appropriée.

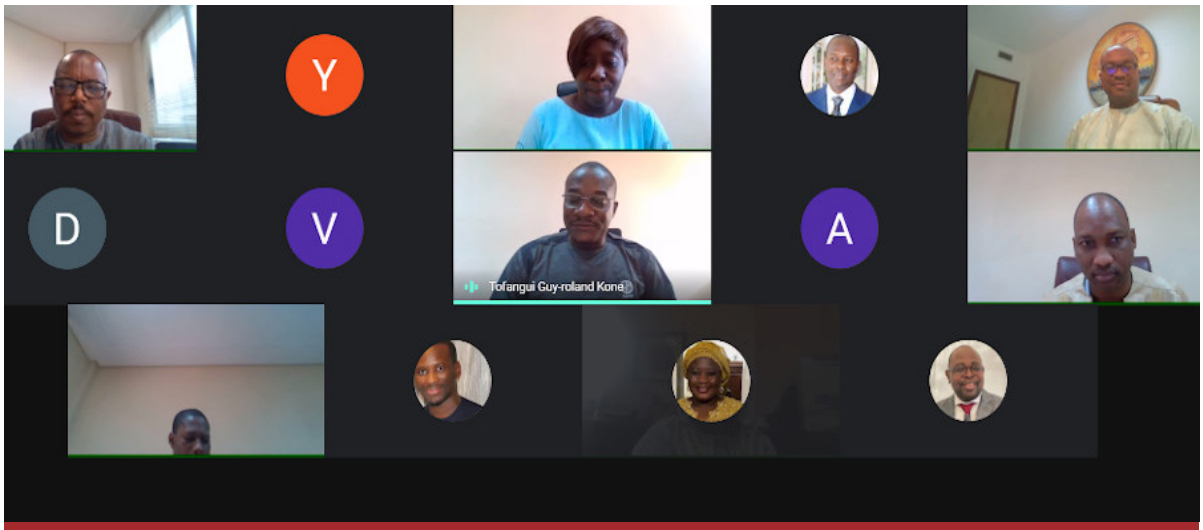

Agents de la Banque lors de la formation en ligne sur le thème "Etats financiers individuels et consolidés"

II.1 - Mise en œuvre du plan de formation du personnel de la BCEAO

Le programme des séminaires dans le cadre du développement personnel des managers de la BCEAO initialement prévu en présentiel, n'a pu être déroulé conformément au calendrier arrêté, du fait de la crise sanitaire.

Au total, huit (8) sessions de formation ont été réalisées en 2020, dont deux (2) en présentiel et six (6) par visioconférence. Les thématiques abordées ont porté principalement sur les traitements et prévisions des séries temporelles avec le logiciel *« R »*, les techniques contractuelles et veille juridique, *McAfee Drive Encryption Administration, Développement sécurisé dans les méthodes agiles, Gestion des départs à la retraite et Etats financiers individuels et consolidés (3 sessions)*.

Les termes de références ont dû être révisés pour être adaptés à la formation en ligne et le processus de sélection des cabinets de formation se poursuit.

II.1.1 - Mise en œuvre du programme de qualification professionnelle

Les enseignements au COFEB ont été centrés sur la deuxième édition du programme de qualification professionnelle qui a démarré le 21 octobre 2019 et s'est achevée au cours du premier trimestre 2020. Cent vingt-sept (127) agents ayant réussi le test de sélection y ont pris part, à raison de soixante-huit (68) agents pour le Parcours 1 destiné au chemin de carrière « Assistance et logistique » et cinquante-neuf (59) pour celui du Parcours 2 réservé au chemin de carrière *« Opérations »*.

La formation avait pour objectif de renforcer le niveau de qualification des agents, afin de favoriser leur accès à des postes de niveau supérieur. La première partie de la formation s'est déroulée en tronc commun sur une durée de trois cent quatre-vingts (380) heures pour chacun des deux (2) Parcours. La formation de chaque groupe a été articulée autour des principaux objectifs assignés au programme. Ce dernier comprend cinq (5) Unités d'Enseignements (UE) correspondant chacune à un objectif visé. Ces UE se présentent comme suit :

UE 1 : Culture d'entreprise BCEAO. Elle comprend des modules transversaux visant à donner aux apprenants des connaissances pour mieux appréhender l'histoire de la Banque Centrale, ses missions ainsi que l'environnement réglementaire qui sous-tend ses activités. Le volume horaire total est de quarante (40) heures, soit 10,5% du volume global ;

UE 2 : Sciences et techniques de base. Elle est composée de modules spécifiques qui ont pour objectif de fournir aux apprenants les outils quantitatifs et pratiques de base nécessaires à une bonne maîtrise des métiers de la Banque Centrale et de renforcer leurs capacités rédactionnelles. Le volume horaire total de cette UE est de cent (100) heures au total, représentant 26,3% du volume global de la formation ;

UE 3 : Métiers de la BCEAO. Cette UE vise à développer et renforcer chez les apprenants des compétences leur permettant de prendre en charge, avec efficacité, les activités liées aux principaux métiers de l'Institut d'émission. Elle représente 47,3% du volume global de la formation, soit cent quatre-vingts (180) heures ;

UE 4 : Management et développement personnel. L'UE 4 a pour objectif, dans un premier temps, le développement personnel des agents en renforçant leurs compétences en terme de savoir-être. Dans un second temps, elle vise à les doter de capacités managériales leur permettant de disposer du savoir-faire nécessaire à l'amélioration de l'efficacité et de la performance collectives. Un volume horaire de soixante (60) heures, soit 15,79%, lui est consacré ;

UE 5 : Mémoire tutoré. Cet exercice vise notamment à préparer les agents concernés à la rédaction de fiches, de mémorandums ou de tout autre document à l'attention des Autorités de la Banque.

Après la phase théorique qui a pris fin le 18 mars 2020, le programme s'est poursuivi avec la finalisation des mémoires tutorés, suivie de leur évaluation par des binômes de correcteurs, conformément à la pratique en la matière. En cas d'écart important sur la notation, des séances de conciliation entre les correcteurs concernés ont permis d'harmoniser les points de vue.

A l'issue de cette phase, les résultats définitifs des apprenants, se présentent comme suit :

- soixante-sept (67) apprenants sur soixante-huit (68) du Parcours 1 ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20, seuil requis pour être déclaré admis ;

- tous les cinquante-neuf (59) apprenants du Parcours 2 ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 13/20, seuil requis pour être déclaré admis.

Les apprenants admis ont été mis en situation pratique par la DGCC, au sein des structures de la Banque entre mai et juillet 2020.

II.1.2 - Mise en œuvre du programme de formation en langue anglaise

Les enseignements au titre de la troisième édition de ce programme ont débuté en 2019 au profit de quatre cent soixante-dix (470) candidats, dont trois cent soixante-dix (370) nouveaux inscrits. Ils se sont achevés au cours du premier semestre 2020. Pour la classe 1 consacrée à la formation en ligne sur la plateforme EDO *(English Discoveries Online)*, les modules sont restés accessibles jusqu'au 30 avril 2020. Quant à la classe 2 (forum d'anglais), les séances ont été organisées d'abord par visioconférence à travers le système de la Banque, ensuite via l'application ZOOM mise à la disposition des participants par le prestataire de service, à compter du 15 avril 2020. Enfin, pour les vingt-trois (23) agents proposés à la certification en langue anglaise (classe 3), à savoir le TOEFL *(Test Of English as a Foreign Language)*, leur préparation initialement prévue du 29 novembre 2019 au 28 février 2020, s'est poursuivie au-delà du 30 juin 2020, en raison de la non tenue dans les délais des examens de certification du fait de la Covid-19. Cet accompagnement a consisté à mettre à leur disposition, diverses ressources pédagogiques, l'organisation de rencontres d'échanges par visioconférence et de séances de coaching individuel par Whatsapp. Les tests ont été reprogrammés par les centres agréés en septembre 2020. Il convient de signaler que le séjour d'immersion en milieu anglophone n'a pu être organisé, faute de liste des bénéficiaires notifiée au Centre de formation.

Comparativement à la première édition (2015-2016), ce programme a enregistré des améliorations notables. En effet, le taux de participants actifs est passé de 17,7% en 2016 à 55,6% en 2020 pour la formation en ligne et de 23,0 à 40,3% pour le forum d'anglais. En outre, bien qu'étant inférieur à l'objectif cible fixé à 70,0%, le taux d'achèvement des formations s'est inscrit sur une tendance haussière.

La quatrième édition du programme de formation en langue anglaise (édition 2020-2021) a été lancée en juin 2020. Elle a enregistré six cent quatre-vingt-dix-sept (697) inscriptions. Sur cet effectif, il a été retenu de maintenir les niveaux de maîtrise de la langue de cent vingt quatre (124) personnes, déterminés à l'issue des éditions antérieures. En conséquence, ces derniers ont été exemptés de la première phase portant sur la participation au test de positionnement. Seuls cinq cent soixante-treize (573) candidats inscrits ont été concernés par ce test. Il s'agit :

- des agents nouvellement inscrits, au nombre de cinq cent quarante et un (541) ;

- et des participants de l'édition précédente ayant réalisé plus de 60% des activités prévues, soit trente-deux (32) agents.

Le test de niveau a été organisé au cours de la période du 2 au 11 novembre 2020. Sur les cinq cent soixante-treize (573) personnes convoquées, seules trois cent cinquante-sept (357) y ont effectivement pris part, soit un taux de participation de 62%, malgré la prorogation du délai initial et les relances effectuées. Les deux cent seize (216) autres, essentiellement composés d'agents du chemin de carrière *« Assistance et logistique »*, sont, par conséquent, exclus du dispositif de formation.

En considérant ceux qui ont passé le test ainsi que les candidats qui en ont été exemptés, quatre cent quatre-vingt et un (481) devraient participer à la deuxième phase du programme relative à la formation proprement dite. Dans cette perspective, les agents concernés ont été orientés vers les classes d'apprentissage selon les critères ci-après :

- classe 1 (formation en ligne) : agents ayant les niveaux de maîtrise « *First Discoveries* », « *Basic 1* », « *Basic 2* », « *Basic 3* », « *Intermediate 1* » et « *Intermediate 2* », soit trois cent quatre-vingt-quatorze (394) ;

- classe 2 (forum d'anglais) : agents ayant les niveaux « *Intermediate 3* », « *Advanced 1* », « *Advanced 2* » et « *Advanced 3* », soit quatre-vingt-sept (87).

Les cours ont démarré pour ces deux (2) classes et devraient s'achever en mai 2021.

III - FORMATIONS DESTINEES AU PUBLIC EXTERNE

Les contraintes induites par la crise de la Covid-19 ont entraîné le report de certaines actions ou le réajustement des thèmes y relatifs. Dans ce contexte, le changement du mode de déroulement de la plupart des formations initialement programmées a permis d'exécuter un volume important d'actions.

III. 1- Programme d'accompagnement des banques dans le cadre de la gestion de la crise de la Covid-19

En vue de soutenir et compléter les mesures prises par la BCEAO en faveur du secteur bancaire face à la crise de la Covid-19, le COFEB a mis en place, en partenariat avec HEC-Paris, un Programme de renforcement des capacités des banques de l'Union, sous le thème central « Impact de la crise de la Covid-19 sur les banques de l'Union ». Il visait à permettre aux établissements de crédit, au centre des dispositifs de soutien aux économies de l'Union, face à la crise de la Covid-19 :

- d'établir le diagnostic de la crise actuelle et son impact sur les banques ;

- de définir les scénarios économiques et financiers à venir pour les banques ;

- d'adapter leur gestion des risques ;

- d'identifier les opportunités et hypothèses de sortie de crise pour les banques.

Ce Programme a été lancé le 18 juin 2020, lors d'un webinaire international présidé par le Gouverneur de la BCEAO. Cet événement, ouvert au public, a enregistré la participation de près de sept cents (700) participants au nombre desquels, le haut management de la Banque Centrale et le personnel,

des représentants des banques centrales partenaires, des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) de l'Union, des organisations communautaires, des institutions financières régionales ainsi que des dirigeants des établissements de crédit.

A la suite de l'appel à candidatures pour les sessions de formation, quatre-vingt-quinze (95) demandes d'inscription en provenance des établissements de crédit de l'Union, ont été enregistrées. Pour répondre à cette demande, quatre (4) sessions de webinaires ont été programmées, en raison des contraintes inhérentes à la bonne tenue de la formation qui limitaient le nombre de participants par session à trente (30).

Ces quatre (4) rencontres virtuelles ont été organisées avec succès au cours de la période allant du 26 juin au 04 septembre 2020. La première session a réuni vingt-deux (22) hauts dirigeants, dont quatorze (14) Directeurs Généraux et huit (8) Directeurs Généraux Adjoints.

III.1.1 - Programme de formation qualifiante à l'intention des établissements de crédit

Les formations de courte durée (séminaires) sont destinées au renforcement des compétences techniques et professionnelles des acteurs du secteur bancaire et financier. L'enjeu est de fournir une offre non couverte au niveau local à travers des produits de formation de haut niveau, en partenariat avec des institutions de renom.

Remise de diplôme à l'issue de la formation sur le thème « Normes IFRS », le 24 février 2020 au COFEB

Les actions de formation qualifiante ci-après ont été mises en œuvre :

- séminaire présentiel sur le thème « Introduction à la Cybersécurité », du 11 au 13 février 2020 à Dakar (Sénégal). Co-organisé avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg, il a réuni vingt (20) participants, dont cinq (5) agents de la BCEAO et quinze (15) cadres des banques de l'Union, impliqués dans la sécurité de l'information et des réseaux, ainsi que dans la gestion de risques. Le séminaire avait pour objectif de permettre aux participants de réaliser efficacement leur

mission relative à la protection et à l'intégrité des données de leurs institutions. Il a été animé par Monsieur Jean-Hubert ANTOINE, Responsable de la Sécurité de l'Information de Grant Thornton et Formateur senior ATTF. Une deuxième session sur le même thème a été organisée en ligne du 23 au 26 novembre et du 30 novembre au 3 décembre 2020, avec vingt-cinq (25) participants ;

- séminaire sur le thème « Normes IFRS », du 24 au 26 février 2020 à Dakar (Sénégal), co-organisé avec l'ATTF. Il a réuni trente-trois (33) participants, dont deux (2) agents de la BCEAO et trente-et-un (31) cadres des banques de l'Union impliqués dans la gestion comptable. Le séminaire avait pour objectif de donner un aperçu de l'évolution des normes IFRS. Il a été animé par Monsieur Robert HALL, consultant indépendant et Expert auprès de l'ATTF dans le secteur de la finance, de l'audit et de la comptabilité ;

- séminaire sur le thème *« Gestion de la trésorerie dans les banques et marché monétaire de l'UMOA »*, du 2 au 5 juin 2020 sous forme de webinaire. Il a réuni cinquante (50) participants, dont quarante-deux (42) cadres de banques et huit (8) agents de la BCEAO. Il a visé les objectifs ci-après :

  - renforcer les capacités opérationnelles des participants en matière de gestion de trésorerie, de risque de taux et de change ;

  - former les trésoriers à la lecture des décisions de régulation de liquidité de la BCEAO ;

  - échanger avec les banques sur les mesures prises par la BCEAO pour atténuer l'impact de la crise de Covid-19 sur les économies de l'UEMOA. Le séminaire a été animé par des agents de la BCEAO, l'Agence UMOA-Titres et Monsieur Didier GERBAULT, Expert en opérations bancaires, trésorerie, risques et marchés financiers au cabinet Banking and Finance Training Institute.

Le séminaire a été animé par des agents de la BCEAO, l'Agence UMOA-Titres et Monsieur Didier GERBAULT, Expert en opérations bancaires, trésorerie, risques et marchés financiers au cabinet Banking and Finance Training Institute (BFTI).

Deux (2) nouvelles sessions sur le thème de la gestion de trésorerie et le marché monétaire de l'UEMOA se sont tenues en ligne sur la période du 15 au 19 octobre et du 19 au 22 octobre 2020. L'objectif desdites sessions était de poursuivre la formation sur des thématiques de niveau avancé, relatives à l'élaboration de scénarios sur les risques financiers et les techniques de couverture des risques de taux et de liquidité. En marge de ces rencontres, des discussions se sont tenues avec les Services techniques de la BCEAO et de l'Agence UMOA-TITRES sur la gestion des risques financiers dans les systèmes de paiement, la réglementation des relations financières extérieures et le marché des titres publics. Cinquante (50) participants ont bénéficié de cette formation ;

- séminaire sur le thème *« Audit et Contrôle Interne »,* du 11 au 18 septembre 2020 sous forme de webinaire en partenariat avec l'ATTF. Il avait pour objectif de former à la méthodologie de préparation et d'exécution de l'audit et du contrôle internes de structures ou de processus. Il visait également à transmettre aux participants des connaissances avancées ainsi que des outils pratiques d'audit et de contrôle. Vingt-quatre (24) cadres des établissements de crédit de l'UEMOA ainsi que deux (2) agents de la BCEAO ont pris part à ce séminaire. Une deuxième session sur le même thème a été organisée en ligne du 21 au 24 décembre 2020, avec vingt-sept (27) participants dont deux (2) agents de la BCEAO et un cadre de l'Agence UMOA-Titres (AUT) ;

- troisième édition du Parcours certifiant de formation et de coaching dans le cadre de la transposition de Bâle 2 et Bâle 3 dans l'UEMOA. Cette édition a été restructurée en mode distanciel, à laquelle une

cinquantaine de cadres des établissements répartis en deux (2) groupes ont été inscrits. Le Parcours est arrivé à son terme en décembre 2020 avec l'étape 4, durant laquelle les candidats ont procédé à la restitution de leurs travaux devant les Directeurs Généraux des banques et établissements financiers ainsi que les Présidents de Conseils d'Administration. Les trois (3) premiers modules sur les quatre (4) que compte le Parcours, ont été organisés, respectivement du 6 au 17 juillet 2020, du 3 au 14 août 2020 et du 5 au 8 octobre 2020. Ces modules portaient sur les thèmes ci-après :

- ❒ Principes fondamentaux de la gestion des risques financiers. L'objectif visé était de renforcer la compréhension de la gestion des risques bancaires ;

- ❒ Dispositif prudentiel de la BCEAO. Le but recherché était de permettre aux participants d'améliorer leur connaissance du dispositif prudentiel en vigueur ;

- ❒ Coaching et examen des thèmes d'étude des participants ;

- séminaire sur le thème *« Aspects juridiques et opérationnels de la finance islamique »*, du 5 au 6 novembre 2020 sous forme de webinaire co-organisé avec la Direction de la Stabilité Financière (DSF) et la Direction des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs (DABFA). Il a enregistré la participation de l'ensemble des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés (APSFD) de l'UEMOA ainsi que des agents en activité dans les structures concernées par la finance islamique au Siège et dans les Directions Nationales de la BCEAO. Ce séminaire, premier du genre à l'intention des institutions de microfinance, s'inscrit dans le cadre du programme d'accompagnement des assujettis dans l'implémentation de la finance islamique au sein des pays de l'UEMOA ;

- séminaire sur le thème *« Gouvernance et conformité »*, du 7 au 9 décembre 2020 et du 14 au 16 décembre 2020. Cette formation a été organisée conjointement avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg. Elle a réuni dix-sept (17) cadres du secteur bancaire chargés de la gouvernance, de la conformité, des risques et du contrôle interne dans leurs institutions respectives. Un agent de la Direction de la Stabilité Financière de la BCEAO a également pris part à la formation. Le séminaire visait à transmettre aux participants les principes et les outils adéquats pour la mise en place d'un dispositif de gouvernance interne. La formation a été animée par Madame Jacqueline AREND, Expert de ATTF en matière de gouvernance, membre du Cercle de qualité Conformité de ATTF et Superviseur auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg ;

- séminaire en ligne sur le thème *« Transformation digitale »*, du 10 au 11 décembre 2020 et du 17 au 18 décembre 2020. Co-organisé avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg, il a enregistré vingt-cinq (25) participants, pour la plupart dirigeants et cadres des établissements de crédit impliqués dans la transformation digitale de leurs institutions. Le séminaire avait pour objectif d'accompagner les institutions financières dans le processus d'adaptation aux évolutions technologiques et aux mutations financières. Il visait à approfondir les connaissances en matière de conception et d'évaluation des stratégies de développement numérique. Il a été animé par Madame Sabrina LEMAIRE, Expert de ATTF sur la thématique de la transformation digitale ;

- séminaire sur le thème *« Règles et modalités de comptabilisation des opérations de monnaie électronique »*, les 21 et 22 décembre 2020 sous forme de webinaire. Co-organisé avec la Direction de la Stabilité Financière (DSF), il a enregistré la participation de cent cinquante (150) personnes, pour la plupart comptables des Institutions de microfinance ainsi que des établissements de crédit de l'UEMOA. Ont également pris par au séminaire, des agents en activité dans les structures

concernées par la réglementation et l'enregistrement des opérations de monnaie électronique, à savoir, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, la Direction de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion (DCCG) et la Direction de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires (DCEAM). Ce séminaire avait pour objectif de familiariser davantage les participants avec le cadre réglementaire existant et harmoniser les pratiques et règles d'enregistrement des opérations de monnaie électronique.

III.1.2 - Programme COFEB/HEC-Paris de renforcement des capacités managériales du secteur bancaire

Dans le cadre des réorganisations que le COFEB et HEC-Paris ont connues à la fin de l'année 2019 et au début de l'année 2020, et en raison des effets de la crise de la Covid-19, les échanges se sont poursuivis avec HEC-Paris sur les modalités et les calendriers pertinents pour lancer les deux (2) Parcours certifiants, à savoir le Certificat Management Général des Activités Bancaires (CEMGAB) et le Certificat Management Général des Ressources Humaines (CEMRH).

Ainsi, le Parcours du CEMGAB a été lancé au cours de webinaires les 24 et 25 août 2020. Il s'en est suivi la phase des séances de coaching individuel pour chaque participant entre le 26 août et le 8 septembre 2020. Les sept (7) modules prévus ont été dispensés en ligne du 9 septembre 2020 au 4 février 2021. Vingt-cinq (25) Dirigeants et membres de Comités de Direction des établissements de crédit de l'Union étaient inscrits à ce Parcours, dont deux (02) Directeurs de la Commission Bancaire de l'UMOA et deux (02) du Siège de la BCEAO.

Le Parcours du CEMRH a démarré en ligne, le 20 octobre 2020 et a pris fin le 8 décembre 2020. Il a accueilli onze (11) participants issus des établissements bancaires et financiers de l'Union. Deux (2) agents de la BCEAO ont participé au Parcours dont le « Business Game », introduit pour la première fois, a été bien apprécié par les apprenants.

Une vue des animateurs lors du lancement du CEMRH

III.2 - Autres activités liées à la formation

III.2.1 - Mise en place du système Licence-Master-Doctorat

Dans le cadre de la consolidation de la mise en application des normes du système Licence-Master-Doctorat (LMD) adopté durant l'année académique 2017-2018, des actions ont été entreprises en vue de la certification des enseignements dispensés aux auditeurs du cycle diplômant du COFEB. Cette réalisation devait démarrer avec l'achèvement de la formation de la troisième (3e) promotion des Auditeurs de son cycle diplômant au terme de l'année académique 2020-2021.

Par ailleurs, le Centre a œuvré en vue de la mise en place d'une cellule d'assurance qualité, conformément aux recommandations du Comité Scientifique du COFEB issues de sa réunion qui s'est tenue, en ligne, le 23 octobre 2020.

III.2.2 - Mise en place d'un réseau de diplômés dénommé "COFEB ALUMNI"

Les travaux de mise en place du réseau des anciens diplômés du COFEB dénommé *« COFEB ALUMNI »* ont repris en 2020, après les premières démarches entamées en 2018. L'objectif visé est de favoriser un cadre d'échanges pouvant contribuer à une amélioration de la visibilité du Centre, une meilleure valorisation du diplôme du COFEB ainsi qu'une dynamique d'entraide et de solidarité entre ces diplômés.

Ainsi, pour tous les pays représentés, les diplômés ont été mis en réseau via la plateforme Whatsapp, à partir des promotions les plus récentes. L'intégration des autres promotions se fait progressivement. Après cette première étape, les activités d'animation des réseaux nationaux et de fédération via le site internet du COFEB seront programmées.

III.2.3 - Mise en place des outils de formation en ligne

Le COFEB a mis en œuvre des actions visant l'appropriation de l'utilisation du matériel informatique, notamment la plateforme Google Gsuite. Les réunions de concertation et de suivi des activités ont été organisées à l'aide des outils collaboratifs disponibles (Meet, Chat, Hangout), avec l'appui de la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

Par ailleurs, une plate-forme de formation en ligne Moodle a été installée sur les serveurs de la Banque. A l'achèvement des configurations actuellement en cours, elle sera ouverte d'abord aux agents de la Banque, puis au public externe dans un second temps. Cette plate-forme permettra d'offrir au public cible des modules d'autoformation en ligne sur des sujets transversaux ou ayant trait à l'éducation économique et financière. En outre, elle servira d'outil d'organisation de tests en ligne, de suivi des stages de fin d'études des auditeurs et de réseautage des Alumni du COFEB. La phase de pré-session de la formation du cycle diplômant pourrait également être organisée via cet outil, réduisant ainsi le volume horaire des cours en présentiel.

III.2.4 - Conférences-actualité

Deux (2) conférences-actualité ont été organisées en présentiel au cours du premier trimestre 2020.

La première, portant sur le thème *« Taxation optimale et réformes fiscales dans l'UEMOA »*, a été animée le 3 janvier 2020, par Monsieur Abdoulaye NDIAYE, Professeur à la Stern School of Business de l'Université de New York et Chercheur en économie à la Federal Reserve Bank de Chicago (Etats-UNis).

La deuxième conférence sur le thème *« Du bon usage de la catégorie des pays les moins avancés et des moyens d'en sortir »* a été animée le le 20 février 2020 par le Professeur Patrick GUILLAUMONT, Président de la FERDI.

Présentation du Professeur P. GUILLAUMONT lors de la conférence-actualité qu'il a animée au Siège de la BCEAO, le 20 février 2020. A ses côtés, de gauche à droite, Monsieur SAMBA MAMADOU et Professeur Sylviane GUILLAUMONT

Trois (3) autres conférences ont été organisées en ligne :

- la première a été animée le 10 juillet 2020 par le Professeur Mbaye DIENE, Professeur titulaire associé au COFEB, sur le thème *« Modélisation des effets macroéconomiques de la pandémie de la Covid-19 »* ;

- la deuxième a été organisée le 27 août 2020, par l'économiste sénégalais Adama DIEYE (PhD en Finance Islamique) sur le thème *« Repenser la politique macroéconomique : un modèle islamique de stabilité et de croissance »*;

- la troisième conférence actualité s'est tenue le 16 décembre 2020. Elle a été animée par Monsieur Michel RUIMY, Professeur à sciences Po Paris et Directeur des études à l'Ecole Supérieure de Commerce (ESCP-Europe) de Paris, sur le thème *« Emergence des cryptomonnaies : craintes et controverses »*.

III.2.5 - Programme BCEAO/BEAC/BCC

Le Programme BCEAO/BEAC/BCC est une initiative conjointe de la BCEAO, la BEAC et la Banque Centrale des Comores (BCC), visant à renforcer les capacités des cadres des administrations économiques et financières des quinze (15) Etats membres de l'UEMOA, la CEMAC et l'Union des Comores.

Le Comité de Gestion du Programme composé des Directeurs en charge de la Formation au sein des trois (3) Banques Centrales, est actuellement présidé par le Directeur des Enseignements et des Programmes de Formation du COFEB.

Au titre de l'année 2020, la situation induite par la crise de la Covid-19 n'a pas permis la tenue de la réunion du Comité de Gestion prévue au mois de mars, ni de réaliser des actions de formation au cours du premier semestre 2020. Le Comité s'est réuni en octobre 2020 et a mis en place un Groupe de travail chargé notamment de dresser un bilan de l'exécution de la première phase du Programme et d'identifier auprès des Administrations économiques et financières, des domaines dans lesquels elles ont besoin de renforcement des capacités. En outre, le Groupe de travail devra proposer un programme de formation sur un horizon temporel pertinent ainsi que les modalités pratiques de mise en œuvre.

Dans ce cadre, une réunion s'est tenue par visioconférence le 18 novembre 2020 entre la Direction des Enseignements et des Programmes de Formation et les points focaux des huit (8) pays membres de l'UEMOA. Les conclusions de cette réunion et des travaux du Groupe de travail ont été reprises dans un rapport soumis pour examen au Comité de gestion, en vue de définir les activités qui pourraient être mises en œuvre en 2021 et dans le cadre de la deuxième phase du Programme BCEAO/BEAC/BCC.

IV - EXECUTION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU PLAN STRATEGIQUE 2019-2021

L'objectif stratégique (OS) assigné au COFEB dans le Plan stratégique 2019-2021 consiste à *« assurer une meilleure connaissance de la Banque »* et se traduit par un objectif opérationnel intitulé *« accroître l'attractivité et la visibilité du COFEB »* décliné en plusieurs projets.

Dans le cadre des diligences visant l'atteinte de cet objectif, diverses actions ont été entreprises par les structures du Centre. A cet effet, l'état des lieux de la communication du COFEB a été effectué, suivi de l'élaboration de sa stratégie de communication qui lui a permis d'identifier différents axes de communication. En outre, le Centre s'est doté d'un logotype et a mis en ligne son site internet. Ces deux (2) actions consacrent ainsi une plus grande autonomie du COFEB à travers son ancrage institutionnel.

Par ailleurs, des réflexions ont été menées pour valoriser les parcours professionnels des agents, à travers notamment l'élaboration d'une note d'orientation sur la Valorisation des Acquis d'Expérience (VAE).

Dans le domaine de la coopération, des démarches ont été entreprises auprès de partenaires anglo-saxons de renom. A ce titre, il a été ciblé un ensemble d'institutions, parmi lesquelles figurent prioritairement la Harvard Kennedy School (HKS) et Princeton University aux Etats-Unis ainsi que Oxford University en Angleterre.

A l'issue de la manifestation d'intérêt qui leur a été adressée, il s'est établi des échanges avec la Harvard Kennedy School (HKS), assorti d'une invitation de visite du COFEB sur son campus aux Etats-Unis. Cependant, la crise de la Covid-19 n'a pas permis de réaliser cette mission. Néanmoins, les discussions se sont poursuivies par visioconférence avec Harvard Kennedy School en vue de l'élaboration d'un programme conjoint d'activités de formation et de recherche au titre de l'année 2021. A cet effet, une note relative aux besoins du COFEB en matière de formation et de recherche a été transmise à HKS.

S'agissant de Princeton University, plusieurs rencontres virtuelles ont permis de convenir des axes de coopération et d'élaborer un projet de Protocole d'Accord en cours de finalisation. La formalisation du partenariat avec cette institution, consacrée par la signature dudit protocole, pourrait intervenir au cours du premier trimestre de l'année 2021.

V - RECHERCHE

V.1 - Etudes

Le COFEB a mené ses activités de recherche conformément au programme validé par les Autorités de la Banque. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration des Documents d'Etudes et de Recherche (DER), les notes méthodologiques des cinq (5) études inscrites au titre de l'année 2020 ont été élaborées sur les thèmes ci-après : (i) Construction d'un indice de risque systémique pour l'UEMOA et analyse de contagion dans le système bancaire de l'UEMOA, (ii) Conception d'un modèle de stress test macro-prudentiel pour l'UEMOA. (iii) Détermination du seuil de définition des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de grande taille dans l'UEMOA, (iv) Soutenabilité de la dette publique des Etats membres de l'UEMOA et (v) Alignement des monnaies des Etats membres de la CEDEAO dans le cadre du passage à la monnaie unique de la Communauté.

Madame le Directeur de la Recherche et des Partenariats en séance de travail avec ses collaborateurs, Messieurs METOGNON (débout) et AMEGANVI

La bonne exécution de ces travaux a permis de disposer des résultats préliminaires, des rapports d'étape et finaux dans les délais prévus dans le chronogramme, notamment le 31 décembre 2020. Dans ce sillage, le COFEB a élaboré et soumis aux Autorités de la Banque une étude sur le thème *« Choc économique et risque systémique dans l'UMOA : essai d'évaluation de l'impact de la Covid-19 à l'aide d'un modèle de réseau »*

Par ailleurs, le Centre a élaboré une note méthodologique sur les modèles *Dynamic Stochastic General Equilibrum* (DSGE) destinée aux agents de la Banque.

V.2 - Ateliers et séminaires de renforcement de capacités

Plusieurs activités connexes ont été menées en appui aux travaux de recherche. Dans ce cadre, l'équipe des Chercheurs du COFEB et des agents des Directions métiers[1] concernées ont participé à un séminaire de renforcement des capacités, du 4 au 6 mars 2020, au Siège de la BCEAO sur le thème *« Les simulations de Monte-Carlo appliquées à la Finance »*. Il a été animé par le Professeur Issouf SOUMARE de l'Université Laval de Québec au Canada.

Les diverses restrictions sur les déplacements induites par la crise de la Covid-19 ont empêché le déroulement de certaines activités prévues au premier semestre de l'année 2020, notamment la co-organisation de l'atelier de modélisation économétrique avec le Centre for Central Banking Studies (CCBS) de la Banque d'Angleterre et la conférence sur la compétitivité de l'économie et les taux de change de l'UEMOA avec la FERDI.

1 : Il s'agit de la Direction des Etudes Economiques et de l'Intégration Régionale, la Direction de la Stabilité Financière, la Direction des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs, la Direction des Opérations de Marché et la Direction de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires.

En revanche, le contexte sanitaire a amené le COFEB à réaménager son programme de recherche au titre de l'année 2020. Ainsi, le Centre a procédé au lancement d'un numéro spécial de la Revue Economique et Monétaire (REM) sur les effets de la crise de la Covid-19 sur les économies de l'UEMOA. Les termes de référence ont été rédigés et l'appel à contributions a été diffusé dans les principaux médias sous-régionaux et internationaux. En outre, le Centre a organisé deux (2) ateliers de recherche et d'échanges en ligne (webinaires) :

- le premier atelier, réalisé en collaboration avec l'Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance (AICFM) sur le thème *« Impact de la pandémie de la Covid-19 sur le secteur de la microfinance »*, le 17 juillet 2020, a été animé par les Professeurs Thierry MONTALIEU de l'Université d'Orléans (France), Célestin MAYOUKOU de l'Université de Rouen (France), Denis ACCLASSATO HOUENSOU et Magloire LANHA de l'Université d'Abomey-Calavi, à Cotonou ;

- le second, tenu le 24 juillet 2020, a porté sur le thème : *« La conduite de la politique monétaire dans le contexte de la crise Covid-19 ».* Il a été animé par les Professeurs Léonard WANTCHEKON de l'Université Princeton (Etats-Unis) et Adama DIAW de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal).

Photo de famille à l'ouverture du séminaire animé par le Professeur SOUMARE

V.3 - Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique

Le COFEB a coordonné les activités de la 7e édition du Prix Abdoulaye FADIGA qui a enregistré quarante (40) candidatures.

Au titre de l'examen des articles reçus, le Comité de Lecture a adopté une démarche en deux phases.

Dans la première, les membres du Comité ont confronté leurs appréciations et leurs cotations des articles sous anonymat qu'ils avaient transmises individuellement et de façon confidentielle à la Direction de la Recherche et des Partenariats. Le but recherché à travers cette démarche était de parvenir à un consensus.

Les appréciations et cotations des articles ont été effectuées suivant quatre critères, à savoir la problématique, la revue de la littérature, la méthodologie et l'analyse des résultats.

Dans la seconde phase, les membres du Comité de Lecture ont eu des débats sur leurs appréciations respectives, avant de procéder à un classement définitif des articles. A l'issue des délibérations, ils ont déploré la faible qualité des articles soumis à leur appréciation pour cette édition, comparativement à celles des précédentes. Ainsi, au regard des critères d'évaluation retenus ainsi que sur la base de ses analyses, le Comité de Lecture a décidé de n'attribuer ni le Prix, ni le Prix d'Encouragement. Toutefois, il a recommandé que ses observations soient transmises aux auteurs de trois (3) articles jugés "prometteurs" pour leur prise en compte, en vue d'une éventuelle publication dans la Revue Economique et Monétaire (REM).

Tirant les enseignements de cette expérience, les membres du Comité de Lecture ont évoqué la nécessité de mener une réflexion et une introspection dans la promotion et le renforcement de la recherche économique dans l'UEMOA.

VI - COOPERATION ET RELATIONS EXTERIEURES

L'action du COFEB en matière de coopération et de relations extérieures au cours de la période sous revue a été mise en œuvre en conformité avec le programme d'activités.

Elle a consisté à informer les partenaires de la Banque Centrale des changements institutionnels intervenus au cours du dernier trimestre de l'année 2019. Ainsi, des correspondances leur ont été adressées au cours des mois de décembre 2019 et janvier 2020.

Le COFEB s'est ensuite attelé à la réalisation des actions conjointes programmées avec ses partenaires. Certaines de ces activités ont été citées dans les paragraphes relatifs aux conférences-actualités et aux travaux de recherche. Cependant, la situation sanitaire n'a pas permis la tenue des activités programmées dans le cadre de la coopération avec le General Council Bank and Financial Institutions (CIBAFI) et le Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Centre (SESRIC).

VI.1 - Dynamisation et développement de nouveaux partenariats

Dans le cadre de la dynamisation de ses relations avec ses partenaires, le Centre a tenu une séance de travail avec une délégation de l'Université Paris Dauphine-Paris Sciences et Lettres (UPD-PSL), le 7 février 2020 au COFEB. A cette occasion, le Centre a exprimé ses besoins en formation, tandis que l'UPD-PSL s'est engagée à faciliter la mise en relation des lauréats du Prix Nobel présents dans le réseau de l'Université

PSL. Elle s'est également proposée d'animer des conférences-actualité organisées par le COFEB. Les deux (2) institutions ont convenu lors de cette rencontre de mener des réflexions en vue de la mise en place éventuelle d'une version régionale du programme du Doctorat Exécutif porté par l'Université.

Le COFEB a également entrepris des discussions en vue d'établir un partenariat avec les institutions ci-après :

- l'Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance (AICFM), située au sein de l'Université d'Orléans en France. L'accord de principe de la mise en place d'un partenariat entre cette structure et le COFEB a été obtenu et les discussions se poursuivent sur les modalités de cette coopération. C'est dans cette perspective qu'un webinaire conjoint a été organisé le 17 juillet 2020, sur le thème *« Impacts de la Covid-19 sur le secteur de la microfinance » ;*

- le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques (CIBAFI). L'objectif est de contribuer au renforcement de la gestion, de la supervision et de la surveillance des institutions de finance islamique grâce à des ressources humaines de qualité. En outre, il convient de noter que l'atelier sur le thème *« Gouvernance, risques et conformité pour les Institutions Financières Islamiques »*, pour lequel le CIBAFI avait sollicité l'appui de la Banque Centrale, n'a pas pu se tenir en raison des restrictions liées à la crise de la Covid-19.

S'agissant du Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Centre (SESRIC), les activités programmées dans le cadre de la coopération ont été suspendues sine die.

VI.2 - Appui aux structures externes

Le COFEB a répondu à des sollicitations d'institutions diverses, relatives à des offres et demandes d'expertises et d'assistance ainsi que l'organisation conjointe d'activités. Il s'agit des actions ci-après :

- échanges avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), sollicitant l'appui logistique de la BCEAO pour l'organisation du jury de délivrance du diplôme de l'Institut Technique de Banque (ITB) ;

- échanges avec le Responsable du programme de Gestion en Politique Economique (GPE) d'Abidjan ;

- mise à disposition d'un expert auditeur pour l'animation d'un atelier de formation sur le thème « Audit interne et gouvernance » initialement prévu les 2 et 3 avril 2020 à Conakry, au profit des agents de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Cette sollicitation a émané du SESRIC, dans le cadre de son programme de renforcement des capacités des banques centrales ;

- échanges avec le CIBAFI sur sa requête adressée à la BCEAO en vue de l'organisation conjointe, à Dakar, au mois d'avril 2020, d'un atelier sur le thème *« Gouvernance, risques et conformité pour les Institutions Financières Islamiques »*. Cet atelier vise le renforcement des capacités des établissements assujettis et des autorités de régulation et de contrôle du secteur de la finance islamique ;

- échanges avec le Président du Comité Exécutif de la Conférence des Institutions d'Enseignement et de Recherche Economique et de Gestion en Afrique (CIEREA), à propos du Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire (PTCI) en économie et ses perspectives à court, moyen et long terme ;

- désignation du représentant de la BCEAO au sein de la Commission Régionale pour la Formation des Experts-Comptables et Financiers (CREFECF) prévue par le Règlement n°03/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020 instituant le Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI).

VI.3 - Relations avec le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

Au cours de l'année 2020, le COFEB a assuré la prise en charge des relations de la BCEAO avec le CESAG à travers :

- la préparation de la participation des Autorités de la Banque aux Conseils d'Administration de l'Institution qui se sont respectivement tenus les 17 août et 17 décembre 2020 ;

- la coordination de la signature des diplômes du CESAG par le Gouverneur, Président du Conseil d'Administration de ladite institution.

VII - PUBLICATIONS

La principale action mise en œuvre a consisté à diffuser les vingt-septième (27e) et vingt-huitième (28e) numéros de la Revue Economique et Monétaire (REM) de la BCEAO, respectivement mises en ligne les 30 juin 2020 et 20 janvier 2021.

Le 27e numéro a permis d'aborder des questions liées à la mise en œuvre des politiques monétaire et budgétaire dans les pays de l'UEMOA, à travers les deux (2) articles intitulés ainsi qu'il suit :

- Quel objectif d'inflation pour l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ?

- Evaluation et analyse de l'écart de TVA du Togo sur la période 2007 à 2015.

Dans sa tentative de déterminer un seuil optimal d'inflation qui maximise la croissance économique dans l'UEMOA, le premier article aboutit à l'estimation d'un taux d'inflation de 3,9%, avec une marge limite variant entre 2,7% et 4,1%. Sur cette base, l'auteur suggère un léger assouplissement de la politique monétaire en proposant un objectif d'inflation aux alentours de 3%, compris entre 2% et 4%, sans, toutefois, remettre fondamentalement en cause la cible de 2% définie par le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO.

Quant au second article, il évalue pour le Togo, sur la période 2007-2015, l'écart de TVA qu'il définit comme la différence entre le montant des recettes de TVA attendues (TVA potentielle) et le montant de TVA effectivement collecté. Les résultats indiquent que l'écart de TVA au Togo demeure relativement important, bien qu'il se soit significativement amélioré au cours de ces dernières années. En outre, ils mettent en évidence l'existence d'une marge de manœuvre pouvant permettre d'améliorer, à travers des canaux bien identifiés, les recettes fiscales issues de la TVA.

Dans le 28e numéro, les deux thèmes ci-après ont été traités :

- Développement financier, instabilité financière et croissance économique : cas des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ;

- Les effets de l'inclusion financière sur la stabilité de la demande de monnaie dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Dans le premier article, l'estimation d'un modèle non-linéaire sur des données de panel des pays de l'Union (hors la Guinée-Bissau), par la méthode GMM en système sur des données couvrant la période 1981-2015 révèle que le développement financier est bénéfique pour la croissance économique. En revanche, l'instabilité financière, captée par le ratio de l'instabilité des crédits à l'économie sur le PIB, annule l'effet bénéfique du développement financier sur la croissance économique. Sur cette base, l'auteur suggère la poursuite des réformes visant à améliorer le développement financier tout en renforçant la surveillance du risque lié à l'instabilité financière.

Dans le second article, les effets de l'inclusion financière sur la stabilité de la demande de monnaie dans l'UEMOA sont évalués à partir de l'estimation d'un modèle ARDL sur des données de panel des pays de l'Union couvrant la période 2007-2018. L'inclusion financière y est mesurée à la fois par le taux d'utilisation globale des services financiers et l'indicateur synthétique de l'inclusion financière. L'analyse indique que l'inclusion financière est en forte progression dans l'UEMOA. En outre, les résultats des estimations économétriques révèlent des effets mitigés de l'inclusion financière sur la demande de monnaie à court terme. En revanche, à long terme, l'inclusion financière a un effet favorable sur la stabilité de la demande de monnaie et l'approfondissement financier dans l'Union. De ce fait, l'auteur suggère la poursuite et le renforcement des efforts de promotion de l'inclusion financière dans l'UEMOA, tout en prenant en compte les spécificités relatives aux capacités des différentes structures d'intermédiation financière indirecte dans chaque pays.

Par ailleurs, dans le cadre de la modernisation de ses activités, le COFEB a élaboré sa politique éditoriale et procédé à l'acquisition d'un logiciel de détection de plagiats, comme instruments de gestion de ses publications. Des démarches ont été également entreprises, en vue de l'inscription de la REM dans les bibliothèques virtuelles de renom. A cet effet, des échanges sont en cours avec JSTOR[2] et CAIRN[3].

2 : JTSOR est à la fois un système d'archivage en ligne de publications universitaires et scientifiques et une bibliothèque numérique payante.

3 : CAIRN est un portail web de référence pour les publications en sciences humaines et sociales. Il a été lancé à l'initiative de quatre maisons d'édition - Belin, De Boeck, La Découverte et Érès - auquel la Bibliothèque nationale de France s'est associée en 2006, puis les Presses universitaires de France en 2014 puis le groupe Madrigall en 2020.

CONCLUSION

Nonobstant un environnement difficile du fait des conséquences néfastes de la crise de la Covid-19, la nouvelle Direction Générale du COFEB a su relever, au cours de l'année 2020, le défi de la mise en œuvre de ses activités, grâce à une adaptation rapide aux nouveaux instruments digitaux.

Ainsi, dès l'entrée en vigueur des mesures restrictives décidées par les Autorités de la Banque, le Centre a poursuivi ses activités, en accordant la priorité aux séminaires et formations réalisables sous forme de webinaires.

En effet, le COFEB a renforcé son dispositif de formation en ligne, à travers l'adoption des plateformes e-learning, qui lui ont permis de franchir une étape stratégique dans sa politique d'enseignement, à savoir la mise en place de la formation digitale au sein de la Banque Centrale.

Par ailleurs, en dépit du contexte difficile induit par la crise sanitaire induite par la Covid-19, le COFEB a réussi le pari de l'élaboration des cinq (5) études prévues sur des sujets d'intérêt majeur pour la BCEAO et l'Union, dont des outils de modélisation dédiés à la mission de surveilance macroprudentielle de la Banque.

Il a également engrangé des résultats satisfaisants dans le cadre des actions de coopération engagées, au regard des échanges qui ont lieu avec Kennedy Harvard School et Princeton Unversity.

En outre, le COFEB a renforcé sa visibilité grâce à la définition et à la mise en oeuvre d'une stratégie de communication ambitieuse, dont l'un des éléments les plus visibles est, incontestablement la mise en production de son site web.

Au total, la réalisation des activités durant la première année d'exercice dans sa nouvelle architecture organisationnelle, dans un contexte sanitaire difficile persistant, permet au COFEB d'envisager les perspectives de l'année 2021 avec assurance.

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
MARS 2021

Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires
Direction de la Recherche et des Partenariats

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar - Sénégal
Tel. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int

www.bceao.int